Les textes prophétiques judicieux sont des coups de tonnerre qui démolissent les règles du nouveau sectarisme pernicieux

Deuxième introduction

Au nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Louanges à Allah, que Ses éloges et le salut soient sur le messager d'Allah, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui le prennent comme allié. Ceci dit :

Ce qui suit est un exposé de textes coraniques et prophétiques, accompagnés de leur mise en application par les salafs à l'encontre de milliers de courants de pensées et d'individus ; ceci en les critiquant, les réfutant, et en condamnant les propos erronés. Critiques allant également à l'encontre des innovateurs et de toutes sortes d'idéologies corrompues, nonobstant la diversité de leurs thèses, de leurs voies et de leurs courants de pensées. Concernant le domaine de la transmission des hadiths et des divers propos, ces critiques et ces réfutations visèrent les menteurs, ceux qui sont suspectés de mensonge, ceux qui se trompent, les faibles, et les inconnus. Les témoins ont également été la cible de ces critiques ; critiques émises dans le but de mettre en garde contre les partisans de l'innovation, la corruption, et d'autres objectifs encore ; et ce afin d'être loyal vis-à-vis d'Allah, Son livre, Son messager, ainsi qu'envers les imams des musulmans et leur masse, et de préserver la religion et la communauté des calamités des partisans de l'innovation et des actes répréhensibles, et de toutes sortes de défenseurs de la corruption.

Et toutes ces initiatives ont été menées sur la base de certains desdits textes, sur lesquels les imams de la science de la critique et de l'éloge se sont basés pour prouver la légitimité de la critique de ceux qui le méritent, et ce malgré la diversité des types de critiques et des individus critiqués.

Ainsi, il incombe à tout musulman véridique dans sa religion, loyal vis-à-vis d'Allah, de Son livre, de Son messager, et envers les imams des musulmans ainsi que leur masse, de chercher à se rapprocher d'Allah à travers ces textes, et de s'y cramponner, en s'accrochant également aux autres textes du Coran et de la Sunna, et en suivant la voie des salafs dans leur compréhension et leur mise en pratique.

Quant à l'article qui suit, je l'ai écrit il y a environ un an.

Écrit par Rabi' Ibn Hadi Al Madkhali

Le 7 de Jumada Al Akhira de l'an 1424

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Louanges à Allah. Que Ses éloges et le salut soient sur le messager d'Allah, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui auront suivi sa voie.

Ceci dit :

Que les adeptes véridiques (en dehors de ceux qui ne se contentent que de prétentions) de la Sunna et du groupe uni sur la Vérité sachent que leur prédication est la cible des adeptes des dissensions et des passions. [Qu'ils sachent également] que ces derniers ne cesseront pas de ruser, de lancer leurs ambigüités et provoquer toutes sortes de troubles au sein même des partisans de la Sunna et du groupe uni sur la Vérité, en diffusant diverses causes responsables de leur division.

Et durant ces dernières années, est apparu un groupe de gens qui endossant les habits de la Sunna, alors qu'ils contredisent les partisans de la Sunna dans leurs fondements, leur voie et leur pratique.

En outre, ce groupe de gens a également adopté un certain nombre de fondements dans le but de contrer la voie des adeptes de la Sunna et les fatwas de leurs ulémas en matière de réfutation des innovations et de mise en garde des adeptes de ces dernières. En effet, ils ont mis en place des fondements qui tendent à contrer la méthodologie des partisans de la Sunna ainsi que les fatwas susmentionnées basées sur le Livre et la Sunna. A titre d'exemple :

1- «Nous n'imitons personne mais sommes plutôt les partisans de la preuve».

2- «Personne n'a de tutelle sur nous, et chez nous, il n'y a ni papes, ni mollahs».

3- «La soi-disant vérification [des informations]», par laquelle ils rejettent les fatwas et les jugements des ulémas à l'encontre des partisans de l'innovation, de même que les mises en garde qu'ils font d'eux et de leurs innovations. Tout ceci en prétendant vérifier [au préalable] les informations, en plus de leurs autres fondements qui ont précédemment été cités.

D'autre part, ils ont inventé des fondements afin de défendre les adeptes de l'innovation et leurs leaders, afin de contrer les fondements des salafs et leur méthodologie dans la critique des innovations et de leurs partisans. A titre d'exemple :

1- «Le fait de considérer les paroles floues à la lumière des paroles détaillées», ne visant pas par là le flou et le détaillé dont parlent les spécialistes de la science des fondements du fiqh ou les ulémas de l'Islam, mais visant plutôt un flou et un détaillé qu'ils ont eux même inventés.[1]

2- «Nous corrigeons mais ne diffamons pas, ou ne détruisons pas». Ils considèrent donc la critique adressée aux partisans de l'innovation et le fait de mettre en garde contre cette dernière comme de la destruction. Et en réalité, ils ne corrigent rien, alors qu'en contrepartie, ils [cherchent] à détruire les adeptes de la Sunna, et les combattent farouchement, tout comme ils mènent une guerre sans pareil contre leurs fondements puisés dans le Livre et la Sunna.

3- La méthodologie de la compensation, qu'ils appliquent puis en nient la mise en application par pur entêtement.

---

[1] Pour plus de détails, revenir à l'article : «Discussions avec ceux qui sont d'avis que les paroles floues doivent être ramenées aux paroles détaillés» du cheikh Rabi' Ibn Hadi Al Madkhali -qu'Allah le préserve-. [NDT]

4- Le fait de dire : «Nous souhaitons une voie large qui englobe les gens de la Sunna et l'ensemble de la communauté», puis ils l'expliquent d'une manière mensongère que leur propre mise en application trahit. Tandis que ceux d'entre eux qui laisse apparaître qu'ils n'appliquent pas cela sont trahis par le fait qu'ils appuient et s'allient à ceux qui l'appliquent.

Quant à moi, je vais te citer un certain nombre de textes qui détruisent ces fondements corrompus :

1- La parole d'Allah l'Exalté :

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفْعَلُونَ ۞ كَبُرَ مَقْتًا عِنْدَ اللَّهِ أَنْ تَقُولُوا مَا لَا تَفْعَلُونَ﴾

﴾Ô vous qui avez cru, pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas?! Quelle énorme chose auprès d'Allah que vous disiez ce que vous ne faites pas﴿

L'érudit Ibn Kathir -qu'Allah lui fasse miséricorde- a mentionné d'après 'Ali Ibn abi Talha, d'après Ibn 'Abbas, concernant l'explication de ce verset :

«Il était des gens parmi les croyants qui disaient, avant que la lutte [dans le sentier d'Allah] ne soit rendue obligatoire : Nous aimerions qu'Allah ﷻ nous indique celle parmi toutes les œuvres qu'Il aime le plus, afin que nous l'accomplissions. Allah informa alors Son prophète que l'œuvre qu'Il aime le plus est d'avoir la foi en Lui sans qu'elle ne soit entachée du moindre doute, et de lutter contre ceux qui Lui désobéissent tout en s'opposant à la foi sans reconnaître [la véracité de Son message]. Puis, lorsque l'ordre de [mener] cette lutte descendit, certaines gens parmi les croyants se mirent éprouver de l'aversion, et il fut une charge pour eux, Allah a donc

dit [suite à cela] : ﴿Ô vous qui avez cru, pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas?!﴾.

Et c'est là l'avis pour lequel a opté Ibn Jarir, et Ibn Kathir en cita un autre proche de celui-ci, soutenu par Muqatil Ibn Hiyyan[1].

2- [Citons] également le hadith d'Ibn 'Abbas -qu'Allah l'agrée ainsi que son père- qui relate qu'un homme dit au prophète ﷺ :

«[Cela s'est passé] comme Allah et toi l'avez voulu». Le prophète ﷺ lui dit alors : «As-tu fait de moi un égal à Allah?! C'est plutôt comme Allah Seul l'a voulu!»[2].

Ce qui concerne [notre sujet] ici, c'est le fait que le prophète ﷺ ait dit à ce noble compagnon qui ne souhaitait qu'exprimer le respect qu'il éprouvait pour le prophète ﷺ : «As-tu fait de moi un égal à Allah, et dans une autre version : semblable à Allah?!».

Et ce hadith bénéficie d'une autre voie d'après Qutayyila bint Sayfi Al Juhayniyya -qu'Allah l'agrée- qui rapporte qu'un rabbin vint au prophète ﷺ et lui dit : vous commettez du polythéisme! Vous dites : [Cela s'est déroulé] comme Allah et toi l'avez voulu, et vous jurez par la Ka'ba. Le messager ﷺ dit alors : «Dites : Cela s'est déroulé

---

[1] Voir l'exégèse d'Ibn Kathir (8/132).

[2] Rapporté par Al Bukhari dans «Al Adab al mufrad» (n°: 783), Ibn Majah (n°2117), ainsi qu'Ahmad (1/213 et 224). Et Al Albani l'a considéré fiable dans «A-Sahiha» (1/266).

comme Allah l'a voulu, puis comme tu l'as voulu, et jurez par le Seigneur de la Ka'ba»[1].

Retenons également que le prophète ﷺ ne se mit pas en colère suite aux propos du juif, au contraire, il les approuva et ordonna à ses compagnons de dire la parole correcte qui ne porte pas atteinte au Tawhid. Il n'a pas non plus ordonné à ses compagnons, ni au juif de considérer le flou à la lumière du détaillé, que les éloges d'Allah et le salut soient sur lui, il est certes le fidèle conseiller.

Et ces deux hadiths disposent d'autres versions qui, dans leur ensemble, contiennent l'interdiction de dire : [Cela s'est déroulé] comme Allah et toi l'avez voulu.

3- Le messager d'Allah ﷺ a dit à un orateur parmi ses compagnons qui voulait le bien en disant dans son sermon : Celui qui obéit à Allah et à Son messager est bien-guidé, quant à celui qui leur désobéit, il s'est égaré.

Le messager ﷺlui dit alors : «Quel mauvais orateur tu es pour ton peuple?!».

Le messager d'Allah n'a donc pas considéré la parole floue de ce noble compagnon à la lumière de ses paroles détaillées, même s'il était un compagnon qui ne voulait que le bien.

Aux yeux des croyants, ce texte à lui tout seul détruit toutes les règles d'Abu-l-Hasan : «Considérer les paroles floues à la lumière des paroles détaillées», «la méthodologie de la compensation», «Nous corrigeons mais ne diffamons pas les gens». En effet, y a-t-il

---

[1] Rapporté par Ahmad (6/371-372), Nasaï (6/9) dans le livre des sermons, dans lequel se trouve ; «Vous attribuez des égaux et commettez du polythéisme».

plus dur que la parole du messager ﷺ : «Quel mauvais orateur tu es pour ton peuple» ?!

Ainsi, si un orateur venait à s'adresser à un groupe de gens en proférant des paroles fausses, ou qu'un individu venait à prononcer des propos innovés dans un livre ou une cassette, et que nous lui disions : Quelle mauvaise innovation que celle que tu viens de proférer, alors nous serions dans notre plein droit en disant cela, car nous nous appuyons sur une énorme montagne qui n'est autre que ce magnifique texte prophétique, et ce noble agissement mohammadien.

Ainsi, si Abu-l-Hasan nous vient en disant : Untel et untel ont dit, nous lui répondrons : Soumets-toi aux preuves et apprends les règles des salafs qui sont basées sur le Livre d'Allah et la Sunna de Son messager. A titre d'exemple, leur parole : Lorsque ce présente le fleuve d'Allah, il n'y a plus de place pour celui de Ma'qil, ou encore : De chacun on prend en compte des paroles et on en rejette d'autres, hormis le messager d'Allah ﷺ. Et avant tout cela, la parole d'Allah :

﴿فَإِنْ تَنَازَعْتُمْ فِي شَيْءٍ فَرُدُّوهُ إِلَى اللَّهِ وَالرَّسُولِ إِنْ كُنْتُمْ تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ ذَلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا﴾

﴿Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager ﷺ, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleur aboutissement﴾

Ainsi, si vous croyez en Allah et au jour Dernier, alors délaissez ces fausses règles qui s'opposent à la parole d'Allah, et à la parole de Son messager, et qui s'opposent aux règles des pieux prédécesseurs (salaf salih).

4- Et parmi les textes prophétiques démolissant ces règles erronées, la parole que le messager d'Allah ﷺ adressa à deux nobles compagnons qui s'étaient disputés, lorsque l'un d'eux dit : «Ô les émigrés» et que l'autre dit : «Ô les auxiliaires». Le messager d'Allah ﷺ dit alors en réprouvant leurs propos : Prononceriez-vous l'appel de l'Ignorance[1] alors que je suis parmi vous?! Laissez-là car elle est répugnante!».

Or il n'y a pas de doute qu'ils sont deux nobles compagnons dont la base est la Sunna et la compagnie du meilleur des prophètes -qu'Allah les couvre d'éloges-, et qu'ils étaient sortis en avec le messager d'Allah ﷺ pour combattre.

Et il n'y a pas non plus l'ombre d'un doute qu'ils ont, ainsi que le reste des nobles compagnons et l'ensemble de la communauté après eux, profité de cette noble et décisive prise de position prophétique.

Donc, est-ce que le sunnite dont parle Abu-l-Hasan est meilleur que les compagnons du messager d'Allah ﷺ? Et est-ce que les défenseurs de Sayyid Qutb, qui sont les instigateurs de ces règles, sont plus justes et équitables que le sceau des prophètes, le meilleur des envoyés et le maître des indulgents, des justes et des sages?

5- Et parmi [ces textes], nous trouvons que mention est faite que la noble, la véridique, fille du véridique, l'épouse du noble messager, la mère des croyants, la personne la plus aimée du messager d'Allah a dit au prophète ﷺ : Il te suffit à propos de Safiyya qu'elle soit comme ci et comme ça, d'autres rapporteurs que Musaddad ont

---

[1] L'Ignorance ici désigne la Jahiliyya qui correspond à l'état dans lequel étaient les arabes avant l'Islam, état empreint d'ignorance concernant Allah, Son messager et les principes de la Religion ainsi que le fait de se vanter des origines et de faire montre d'orgueil. Voir : «A-Nihaya fi gharib i-l-hadith» (p.176). [NDT]

avancé qu'elle voulait dire que Safiyya était petite de taille. Il lui dit alors : «Tu as proféré des propos qui auraient pollué l'eau de la mer s'ils y avaient été mélangés».

Elle dit aussi : Et je lui ai parlé d'une personne, et il répondit : «Je n'aimerais pas évoquer quelqu'un alors que, moi-même, je suis comme ci et comme ça»[1].

Que disent donc les défenseurs des règles «de la considération des paroles floues à la lumière des paroles détaillées» et «nous corrigeons mais ne critiquons pas, ou ne diffamons pas», et de la méthodologie de la compensation et de la voie large [qui conviendrait à la fois aux gens de la Sunna et à l'ensemble de la communauté]».

Seriez-vous plus indulgents, sages et justes que le messager d'Allah ﷺ? A moins que vous ne soyez, ainsi que vos leaders, meilleurs que les compagnons de Muhammad ﷺ?

Présentez-vous avec qui vous voulez -parmi ceux que nous respectons et honorons-, et nous vous dirons d'une seule voix :

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تُقَدِّمُوا بَيْنَ يَدَيِ اللَّهِ وَرَسُولِهِ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ﴾

﴾Ô vous qui avez la foi, ne devancez pas Allah et Son messager, et craignez Allah. Allah est Audient et Omniscient﴿

Et ces honorables personnes diront alors -s'ils ont tenu des propos qui peuvent aller à l'encontre de ces quelques textes, par effort de réflexion ou par erreur-: Nous

---

[1] Rapporté par Abu Dawud dans [le chapitre] du comportement (n°4875), et Tirmidhi (2/82), Ahmad (6/189), et Tahawi (2/19). Et Al Albani l'a recensé dans Sahih sunan Abi Dawud et dans Ghayat-u-l-maram en le considérant authentique, et il en est d'ailleurs ainsi.

demandons protection à Allah que nos propos contredisent ceux du messager d'Allah ﷺ, et ils diront :

«Lorsque ce présente le fleuve d'Allah, il n'y a plus de place pour celui de Ma'qil». Et ces honorables personnes se désavoueront de vous et de votre suivi des avis marginaux et autres ambigüités dont aucun homme n'a été épargné. Et ils vous adresseront des reproches sans pareil du fait que vous ayez fondé des méthodologies sur ces propos qu'ils ont prononcés et qui s'opposent à la législation et à ses fondements.

Et considère donc cette parole du cheikh de l'Islam Ibn Taymiyya -qu'Allah lui fasse miséricorde- lorsqu'il répliqua à certaines personnes qui s'étaient cramponnées à certaines règles d'imams par lesquelles ils défendaient le faux et les ruses qu'ils véhiculaient. Il a donc dit -qu'Allah lui fasse miséricorde- : «Il se peut que certaines règles, si celui qui les as énoncées avait su ce qu'elles impliquaient, ils ne l'auraient jamais prononcées» «Bayan butlan i-tahlil» (p. 215).

6- [Mentionnons] également la parole de 'Ali -qu'Allah l'agrée- qui relate que, une nuit, le messager d'Allah se rendit chez lui alors qu'il était en compagnie de Fatima la fille du prophète ﷺ une nuit, et leur dit : «Ne priez-vous donc pas ?». Et il lui répondit : Ô messager d'Allah, nos âmes sont entre les mains d'Allah, ainsi lorsqu'Il veut les libérer, Il les libère.

Il s'en alla alors, après que j'eu dit cela, sans rien me répondre. Puis je l'entendis dire, alors qu'il s'en allait en tapant sur sa cuisse : ﴿L'Homme est cependant, de tous les êtres, le plus grand disputeur﴾[1].

L'érudit Ibn Hajar a dit : «Ce hadith contient la permission de se taper la cuisse lors d'une situation de désolation. Et Ibn Tin a dit : Il a réprouvé le fait d'utiliser le verset mentionné, et préféra renvoyer le manquement à sa propre personne [...]. Il s'y trouve également une qualité de 'Ali du fait qu'il n'ait pas caché ce qui contient ce léger rabaissement dont il fut l'objet. En effet il fit prévaloir l'intérêt de la diffusion et de la transmission à celui qui résidait dans le fait de cacher cela». Puis l'érudit fit mention d'une autre explication différente de celle-ci citée par Ibn Battal d'après Al Muhallib, la considérant faible en disant : «Et ce qui a précédé prévaut».

Il cita aussi que Nawawi avait dit : L'explication qui prime est qu'il se tapa la cuisse par étonnement suite à la rapidité de sa réponse et au fait qu'il n'était pas d'accord avec lui au sujet de l'excuse qu'il avança, et Allah est plus Savant»[2].

7- Parmi ces textes également, d'après Abu Dharr -qu'Allah l'agrée-, ce dernier a dit : J'ai insulté un homme en critiquant sa mère, le prophète ﷺ me dit alors : «Ô Abu Dharr, l'as-tu insulté en critiquant sa mère?! Tu es certes un homme en qui il y a de

---

[1] Rapporté par Al Bukhari dans le [chapitre] du tahajjud, hadith (n°: 1128), et par Muslim dans [le chapitre de] la prière du voyageur (n°: 775).

[2] Voir Al Fath (11/3), édition A-Salafiyya.

l'Ignorance! [Ce sont] vos frères et servants qu'Allah a placé sous votre autorité. Que celui donc qui détient son frère sous son autorité, le nourrisse de ce dont il se nourrit, et le vêtisse de ce par quoi il se vêtit. Et ne les chargez pas de ce qui est plus lourd que ce qu'ils ne peuvent supporter, et si tel est le cas alors aidez-les»[1].

L'érudit Ibn Hajar a dit en commentaire de ce hadith : «Il[2] a également utilisé comme preuve cette parole du prophète ﷺ qu'il adressa à Abu Dharr, à savoir : «Tu es certes un homme en qui il y a de l'Ignorance!», c'est-à-dire une caractéristique de l'Ignorance, bien qu'Abu Dharr occupait un haut rang. Il ne l'a réprimandé, malgré la place dont il jouissait auprès de lui que dans le but de le mettre en garde de recommencer ce genre de chose. Car même si une excuse aurait pu lui être trouvée, ce genre d'agissement venant d'une personne telle que lui est forcément moins bénigne que si elle avait été commise par une autre dont le mérite est moindre» Fin de citation.

Ce hadith contient également une marque de loyauté de la part d'Abu Dharr envers Allah et les musulmans, étant donné qu'il a transmis ce hadith qui contient une réprobation adressée aux musulmans de tomber dans des actes relevant de l'Ignorance.

Il contient également une mise en évidence de sa soumission à Allah et son obéissance au messager d'Allah ﷺ étant donné qu'il s'est par la suite mis au même

---

[1] Rapporté par Al Bukhari dans le [livre] de la foi, chapitre du fait que les désobéissances relèvent de l'Ignorance et celui qui les commet ne mécroit pas tant qu'il ne tombe pas dans le polythéisme. Hadith numéro (30), et rapporté par Muslim sous le numéro (38).

[2] C'est-à-dire Al Bukhari.

niveau que son esclave, comme cela a été rapporté dans ce même hadith recensé dans Al Bukhari d'après Al Ma'rur Ibn Suwayd qui a dit : J'ai rencontré Abu Dharr à Rabdha, il était vêtu d'une tunique, tout comme son servant. Je l'ai d'ailleurs questionné à ce sujet, et il me dit alors : «J'ai insulté un homme ...».

A-t-il considéré le flou à la lumière du détaillé? Et où est la règle «Nous corrigeons mais ne diffamons pas»? Et où est la méthodologie de la compensation?

8- Et parmi [ces textes] également, le hadith de Jabir Ibn 'Abdi-Lah -qu'Allah l'agrée ainsi que son père- qui a dit : Mu'adh avait pour habitude de prier avec le prophète ﷺ puis de revenir diriger la prière des membres de sa tribu. Un jour, il dirigea la prière de la 'Icha et y récita Al Baqara. C'est alors qu'un homme s'en alla, et c'est comme-ci Mu'adh s'était par la suite mis à le critiquer. Ceci parvint au prophète ﷺ qui dit : C'est un fauteur de troubles, c'est un fauteur de troubles, c'est un fauteur de troubles, à trois reprises, puis il lui ordonna de réciter deux sourates parmi celles qui sont de longueurs moyennes dans le Mufassal[1].

L'érudit Ibn Hajar a dit dans le commentaire de ce hadith : Ce qui est voulu par les troubles dans ce contexte, c'est que le fait de prolonger est une cause de leur sortie de la prière et de la répulsion du fait de prier en groupe. Dawudi a dit : Il est possible que le terme (fauteur de troubles) vise ici le sens de bourreau, étant donné que c'est comme s'il les avait suppliciés en l'allongeant. Et dans ce sens-là nous trouvons la parole du Très Haut :

---

[1] Rapporté par Al Bukhari dans [le livre de] l'appel à la prière, hadith numéro (701), et par Muslim dans [le livre de] la prière, hadith numéro (456). Et nous trouvons dans la version de Muslim que Mu'adh fut informé à son sujet et qu'il dit : «C'est un hypocrite».

﴿إِنَّ الَّذِينَ فَتَنُوا الْمُؤْمِنِينَ﴾

﴾ Ceux qui font subir des épreuves aux croyants ﴿

Il a été dit que c'est dans le sens qu'ils les torturèrent.

C'est donc là Mu'adh Ibn Jabal qui compte parmi les plus méritants des compagnons et parmi leurs plus grands ulémas, qui de plus jouissait d'un rang élevé auprès du messager d'Allah ﷺ. Pour autant, il ne chercha pas d'interprétation favorable ni à ses actes, ni à ses paroles en disant : Il ne cherche que le bien.

Il ne considéra donc pas ce qui paraissait flou de son geste à la lumière de ce qui est détaillé de ses actes, et ne dit pas : Nous corrigeons mais ne diffamons ni ne critiquons, et il n'a pas eu recours avec lui à la méthodologie de la compensation, ni à d'autres méthodes fausses pratiquées par ces gens.

Ceux que ces gens-là défendent avec ces fondements sont-ils donc meilleurs, selon eux, auprès d'Allah, du messager et des croyants, que les compagnons de Muhammad ﷺ? Méditez donc, ô vous les clairvoyants.

9- Parmi [ces textes], ce qu'a rapporté Abu Hurayra en disant : Deux femmes de la tribu de Hudheyl se sont battues, et une d'elles jeta une pierre à l'autre et la tua ainsi que l'enfant qu'elle portait dans son ventre. [Les proches de chacune d'elles] se disputèrent alors auprès du messager d'Allah ﷺ. Le messager d'Allah ﷺ statua alors que le prix du sang du foetus était d'un esclave homme ou femme et que celui de la femme était à la charge des proches parents, et il le donna en héritage à ses enfants et aux autres ayants-droits. Hamal Ibn Nabigha Al Hudhali dit alors : Ô messager

d'Allah, comment puis-je acquitter le prix du sang pour celui qui n'a ni bu, ni mangé, ni parlé, ni crié à la naissance. Est-on redevable de quoi que ce soit pour ça?!

Le messager d'Allah ﷺ dit alors : «**Celui-là n'est qu'un frère des devins du fait des rimes qu'il vient de prononcer !**»[1].

L'érudit Ibn Hajar a dit dans «Al Fath» (10/229) : «Il est voulu par sa parole : «Celui-là est certes parmi les frères des devins», à cause de la ressemblance de ses propos aux leurs». Où est donc le fait de considérer les paroles floues à la lumière des paroles détaillées? Et où est «Nous corrigeons mais ne diffamons pas», et où est la méthodologie de la compensation?

En outre, il fait partie de la voie du calife bien guidé 'Umar Ibn Al Khattab Al Faruq -qu'Allah l'agrée- :

(A) Qu'il ait dit : «Il était des gens qui étaient dénoncés par la révélation à l'époque du messager d'Allah ﷺ. Or, la révélation s'est interrompue. C'est ainsi qu'à présent nous ne vous considérons qu'à partir de ce qui nous apparait de vos actes. Quiconque laisse apparaître du bien, nous lui accordons notre confiance et le rapprochons de nous, et nous ne nous préoccupons en rien de son for intérieur, et c'est Allah qui le jugera selon ce qu'il renfermait en lui. Et quiconque nous laisse apparaître du mal, nous ne lui faisons pas confiance, et n'apportons pas foi à ce qu'il dit, même s'il prétend que son for intérieur est bon».

[1] Rapporté par Al Bukhari : (5760, 6910) et Muslim dans [le livre des] serments prêtés en groupe, hadith numéro (1680).

(B) La célèbre histoire de Sabigh. Or Sabigh faisait partie de la deuxième génération de l'Islam et n'était pas connu pour avoir commis ne serait-ce qu'une innovation. Malgré cela, 'Umar -qu'Allah l'agrée- lui adressa de rudes punitions à cause des questions qu'il posait à propos de [versets] qui lui paraissaient équivoques.

Il n'a donc pas considéré le concernant ses agissements flous à la lumière de ce qui est détaillé de sa situation, et n'a pas dit : nous corrigeons mais ne diffamons pas ni ne critiquons, et il ne s'est pas non plus mis à chercher à compenser ses mauvaises actions par ses bonnes, et n'a pas pris en compte une seule des règles erronées prônées par ceux-là.

De même d'autres parmi les compagnons et les grands personnages de cette communauté, lorsque quelqu'un se prononçait par une innovation, ils disaient que c'est là une innovation; et quiconque se trompait dans ses propos, ils jugeaient ces derniers comme une erreur.

En outre, les livres relatifs à la critique et l'éloge, qu'ils soient généraux ou particuliers, qui sont basés sur le Livre et la Sunna, plus particulièrement ce genre de textes par lesquels nous avons argumenté, ainsi que sur la voie des compagnons -qu'Allah les agrée-.

Et puis [il faut savoir] que personne dans cette communauté, qu'il soit sunnite ou innovateur n'a connu ses règles erronées.

De plus, les instigateurs de ces règles-là ont contredit un fondement essentiel de l'Islam, qui fait d'ailleurs l'objet d'un accord unanime, et qui n'est autre que le fait

qu'il faille considérer les textes selon ce qui en est apparent, et que seules les paroles de celui qui est infaillible[1] peuvent être interprétées.

Al Biqa'i -qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit, alors qu'il était en train de réfuter celui qui interpréter les paroles d'Ibn Al Farid :

«Ceci, alors que le Faruq Ibn Al Khattab -qu'Allah l'agrée-, celui qui n'empruntait pas un chemin sans que le diable n'emprunte un chemin autre que le sien, a réprouvé le fait d'interpréter autre que celles de l'Infaillible, de même qu'il a interdit cela -qu'Allah l'agrée- et a anéanti par l'épée de la religion et avili tous ceux qui l'ont contredit dans cela ou, du moins, ont cherché à le faire. Et ce dans ce qu'a rapporté l'imam Al Bukhari dans le chapitre relatif aux témoignages de son recueil authentique : «Il était des gens qui étaient dénoncés par la révélation à l'époque du messager d'Allah ﷺ. Or, la révélation s'est interrompue. C'est ainsi qu'à présent nous ne vous considérons qu'à partir de ce qui nous apparait de vos actes. Quiconque laisse apparaître du bien, nous lui accordons notre confiance et le rapprochons de nous, et nous ne nous préoccupons en rien de son for intérieur, et c'est Allah qui le jugera selon ce qu'il renfermait en lui. Et quiconque nous laisse apparaître du mal, nous ne lui faisons pas confiance, et n'apportons pas foi à ce qu'il dit, même s'il prétend que son for intérieur est bon»».

En outre, les soufis se sont saisis de ce récit pour fonder leur voie. Parmi eux, l'auteur d'«Al 'Awarif», qui dans ce livre, l'a utilisé comme argument, et l'a considéré comme l'une de ses plus grandes connaissances. Ainsi, quiconque contredit le Faruq -qu'Allah l'agrée- est, au mieux, un immonde rafidite, et au pire, un mécréant entêté.

---

[1] C'est-à-dire : Les paroles d'Allah et de Son messager ﷺ. [NDT]

Sachant que ce que le Faruq -qu'Allah l'agrée- a appelé apparent (الظاهر/Zhahir) correspond à ce qui est connu chez les spécialistes de la Charia sous le nom de manifeste (الصريح/Sarih), c'est à dire ce qui s'oppose à ce qui est formel, mais aussi à l'allusion et au sous-entendu.

Et, après les soufis, l'ensemble des ulémas ont suivi le Faruq –qu'Allah l'agrée- dans cela, et aucun d'entre eux n'a contredit cela. En effet, l'imam des deux mosquées sacrées l'a attribué à l'ensemble des savants des fondements du Fiqh, et Al Ghazali l'a suivi dans cela, ainsi que l'ensemble de ceux qui sont venus après eux.

L'érudit Zayn Din Al 'Iraqi a dit : La communauté entière, parmi laquelle les disciples des quatre imams ainsi que ceux qui sont habilités à fournir un effort de réflexion valable, est unanime à ce sujet.

Et l'imam Abu 'Umar Ibn 'Abde-l-Barr a tenu les mêmes propos dans «A-Tamhid».

Et notre imam Chafi'i en a fait un fondement dans «A-Risala» en se référant aux dires suivants du prophète ﷺ : «Il vous arrive de venir auprès de moi concernant vos disputes, et il est possible que l'un d'entre vous soit plus habile que l'autre dans la manière d'exposer ses arguments, et qu'ainsi je juge en sa faveur...». Rapporté par les six d'après Um Salama -qu'Allah l'agrée- à de nombreuses reprises.

De plus, les spécialistes des fondements du fiqh disent tous : «Si l'interprétation n'est pas basée sur une preuve, alors elle n'est que frivolité. Quant à ce qui est attribué à certaines écoles comme interprétation de ce qui est apparent dans la mécréance, alors c'est soit un mensonge, soit une erreur issue d'une mauvaise compréhension... Et si nous pouvons interpréter les paroles de celui qui est infaillible, c'est parce qu'il est

inconcevable qu'il se trompe. Quant à autre que lui, alors il est envisageable qu'il se trompe, que cela soit fait par inadvertance ou délibérément»[1].

Chawkani a dit dans son livre «A-sawarim al hudad» (p.96 et 97) : «Les musulmans sont unanimes concernant le fait que seules les paroles de l'Infaillible sont sujettes à l'interprétation».

Et à présent, nous attendons de ces gens qu'ils adoptent leur position définitive vis-à-vis de ces nobles textes du Coran et de la Sunna prophétique, et du consensus des ulémas de la communauté. Vont-ils s'y soumettre comme ils le prétendent en disant qu'ils sont les adeptes de la preuve, ou vont-ils les traiter comme ils traitent les paroles, fatwas et jugements des ulémas de la Sunna?

Nous demandons à Allah de les guider afin qu'ils atteignent la vérité, et considèrent ces textes d'Allah, mais aussi prophétiques et ceux rapportés des pieux prédécesseurs de cette communauté, et qu'ils s'y soumettent.

Certes le Seigneur que nous adorons entend les invocations. Que les éloges d'Allah et le Salut soient sur notre prophète Muhammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Écrit par Rabi' Ibn Hadi 'Umayr Al Madkhali, le 13/05/1423

Traduit par 'Abdu-Rahman Colo, à Montpellier, le 23/03/1435

Relu et corrigé par 'Abdu-Lah Abu Khuzeyma

---

[1] Tanbihu-l-ghabi (p.251-253).